DECISION de la COMMISSION NATIONALE d'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Réunie le mercredi 23 avril 2015, la commission nationale d'aménagement commercial a accordé l'autorisation d'extension de 422 m² d'un magasin à l'enseigne " U express ", avec passage à l'enseigne " SUPER U ", d'une surface de vente actuelle de 995 m² afin de porter sa surface de vente totale à 1 417 m² à Château-Renard.

Le texte de la décision est affiché pendant un mois à la mairie de Château-Renard.

Pour le préfet et par délégation, La Secrétaire Générale Adjointe,

signé Hélène CAPLAT-LANCRY